

Livry-Gargan, le 9 février 2012

**Motion des enseignants du lycée Henri Sellier de Livry-Gargan, réunis en heure  
d'information syndicale (CGT – FO – SNES) le 9 février 2012**

**Copies de cette motion :**

Mme la Proviseure du lycée Henri Sellier

CGT

FO

SNES

Les enseignants du lycée Henri Sellier s'étonnent de la confusion ayant régné autour de l'organisation de l'heure syndicale de ce jour. D'abord autorisée à 12h par la direction *via* un courrier signée, elle a ensuite été reportée à 8h. Or ce report, imposé par la direction, a été notifié le mercredi 8 février en fin de matinée.

De nombreux collègues n'ont ainsi eu l'information qu'en arrivant le 9 février à 8h voire plus tard et se sont vus dans l'impossibilité de prévenir leurs élèves du changement d'horaire.

Informés que cela relevait d'une erreur involontaire, ils regrettent cependant la gestion de ses conséquences et les informations contradictoires reçues le 9 février.

Ils s'étonnent de plus du refus d'une heure syndicale en milieu de journée, alors que de nombreux établissements ont cette pratique, et souhaitent l'ouverture d'un débat sur ce sujet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués  
Les enseignants du lycée Henri Sellier